



Réserve parlementaire

Publication - 2016

Luc Belot - Député de Maine-et-Loire



La réserve parlementaire est un ensemble de subventions d'État votées et modifiées en lois de finances initiales ou rectificatives. Grâce à celle-ci, les parlementaires soutiennent **des investissements de proximité décidés par des collectivités locales et des activités menées par des associations.**

Nous avons souhaité mettre fin à l'opacité totale de ce dispositif en faisant en sorte que la réserve parlementaire réponde à des règles d'équité et de transparence. Comme chaque année, nous publions le tableau retraçant **l'utilisation de la réserve parlementaire sur le territoire en conformité avec la réforme mise en place par l'Assemblée nationale.**

Collectivités

Les 3 critères principaux définis avec les maires dès le début du mandat :

- **Projet de service public** (services aux personnes, école, restauration scolaire, périscolaire, réinsertion, halte-garderie, centre de loisirs, retraité, ...).
- **Projet autour de la vie communale** (commerces, jardins publics, restructuration des centres-bourg, ...).
- **Patrimoine** (favoriser le rayonnement des communes, rénovation des monuments historiques, ...).

Collectivités	Critère	Projet	Montant
Villevêque/Soucelles	Vie communale	Salle de la convivialité – stade de football	10 000 euros
Montreuil-sur-Loir	Vie communale	Aménagement accueil Mairie	10 000 euros
Marigné	Vie communale	Espace conviviale – complexe sportif	10 000 euros
Cheffes-sur-Sarthe	Service public	Equipements restauration scolaire	8573 euros
Saint-Barthélemy d'Anjou	Service public	Equipements numériques – école*	5353 euros
Châteauneuf-sur-Sarthe	Service public	Equipements numériques – école*	4537 euros
Cheffes-sur-Sarthe	Service public	Equipements numériques – école*	4483 euros
Ecuillé	Service public	Equipements numériques – école*	2090 euros
Brissarthe	Service public	Equipements numériques – école*	1064 euros
Marigné/Cherré	Service public	Equipements numériques – école*	900 euros

*Le projet a été financé à 50% du montant hors taxe.

Associations

Nom de l'association	Activités/lieu	Montant
Maison pour Tous	Centre social et socioculturel – Angers – Monplaisir	8000 euros
Centre Marcelle Menet	Association – vie de quartier – Angers – Grand-Pigeon	8000 euros
Habitants de Monplaisir	Association d'habitants – Angers – Monplaisir	8000 euros
Unis-Cité	Service civique – action Angers – Monplaisir	2000 euros
Solidarités mains tendues	Aide solidaire et d'insertion – Verrières-en-Anjou	2000 euros
Comice agricole	Secteur Tiercé/Châteauneuf-sur-Sarthe	1000 euros
Club Nautique	Association sportive – Le Thoureil	1000 euros
Les Petits débrouillard	Education populaire – action Angers-Monplaisir	1000 euros
Amicale laïque – club robotique	Education et loisirs – Saint-Barthélemy d'Anjou	1000 euros
Maison de retraite Saint-Joseph	Accueil personnes âgées – Chenillé-Champteussé	1000 euros
Madison Country	Loisirs - Briollay	1000 euros

Associations de parents d'élèves (APE) et Coopératives scolaires

L'accompagnement éducatif est une priorité. Cette année, 35 associations de parents d'élèves ont été accompagnées spécifiquement pour des projets renforçant le lien parents-école.

Nom de l'association	communes	Montant
APE Les Gavroches – école Victor Hugo	Angers	1000 euros
AIPE Parcheminerie – école maternelle Parcheminerie	Angers	1000 euros
APE Les P'tits Musset – école Alfred de Musset	Angers	1000 euros
APEL Saint-Serge – école primaire Saint-Serge	Angers	1000 euros
APEL Notre-Dame de la Miséricorde – école primaire	Angers	1000 euros
USEP Voltaire – coopérative scolaire – école Voltaire	Angers	1000 euros
Association des instituteurs – école Condorcet	Angers	1000 euros
Bureau local FCPE – école Jacques Prévert	Angers	1000 euros
APE René Brossard – école René Brossard	Angers	1000 euros
Amicale Scolaire Sportive – école Annie Fratellini	Angers	1000 euros
Parents&compagnie – école Marie Talet	Angers	1000 euros
APE Larévellière – école élémentaire	Angers	1000 euros
ASE – collège Jean Lurçat	Angers	1000 euros
APE école maternelle du Clos de la Motte/école primaire le Tertre	Pellouailles-les-Vignes	1000 euros
APECM - école des roseaux et école du bon port	Marigné/Cherré	1000 euros
APE La Jaudette – école la Jaudette	Saint-Barthélemy d'Anjou	1000 euros
APE Pierre-et-Marie Curie – école Pierre et Marie Curie	Saint-Barthélemy d'Anjou	1000 euros
APE Eric Tabarly – école Eric Tabarly	Thorigné d'Anjou	1000 euros
APE Le chant du monde – école le chant du monde	Le Plessis-Grammoire	1000 euros
APEL Sainte-Jeanne d'Arc – école Sainte-Jeanne d'Arc	Ecouflant	1000 euros
APE George Sand – école George Sand	Ecouflant	1000 euros
APE Bellebranche – école Bellebranche	Ecouflant	1000 euros
Union scolaire – école Paul Gauguin	Juvardeil	1000 euros
APEL Saint-Dominique Savio – école Saint-Dominique Savio	Feneu	1000 euros
APE l'Eau Vive – école l'Eau Vive	Feneu	1000 euros
APE Kirikou – école Kirikou	Brissarthe	1000 euros
APEEP – école Le Rondeau et Marie Laurencin	Tiercé	1000 euros
APE André Guinebert – école André Guinebert	Miré	1000 euros
APE Camille Fasilieu – école Camille Fasilieu	Cheffes-sur-Sarthe	1000 euros
CLPE Emile Joulain – école Emile Joulain	Soucelles	1000 euros
APEL Saint-Joseph – école Saint-Joseph	Châteauneuf-sur-Sarthe	1000 euros
APE Marcel Pagnol – école Marcel Pagnol	Châteauneuf-sur-Sarthe	1000 euros
APEL Saint-François-Xavier - école Saint-François-Xavier	Champigné	1000 euros
APE Henri Lebasque – école Henri Lebasque	Champigné	1000 euros
CALEB – école Georges Hubert	Briollay	1000 euros

Le tableau de répartition de la réserve parlementaire de chaque député, est mise en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. Apparaissent sur ce site le nom du bénéficiaire – l'association ou la collectivité locale – et son adresse postale ; le montant et la nature de la subvention ; le député ou le groupe politique étant intervenu ; et enfin le programme et l'action budgétaire sur lesquels la subvention a été créditée en loi de finances.

Permanence parlementaire - 15 rue Voltaire - BP 55116 - 49051 Angers cedex 2 ☎ 02 41 87 95 95
Assemblée nationale - 126 rue de l'université - 75007 PARIS

✉ lbelot@assemblee-nationale.fr

f www.facebook.com/belot.luc.9

t www.twitter.com/lucbelot

www.lucbelot.net

